



Rapport annuel 2016-2017



TABLE DES MATIÈRES

Message du Président et de la Directrice générale.....	3
Notre vision, notre mission, nos valeurs	3
Membres du conseil des commissaires	4
Conseil des commissaires	5
Plan stratégique (incluant la convention de partenariat)	6
Plan stratégique Autres dossiers	12
Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	14
Comités internes et commissions politiques	15
Chaque dollar investi	16
Comité de parents	17
Comité CSEHDA	18
Protecteur de l'élève	19

Graphisme

Line Caissy

Coordination

Service du secrétariat général et des communications de la Commission scolaire des Samares



450 758-3500

cssamares.qc.ca

4671, rue Principale
Saint-Félix-de-Valois
(Québec) J0K 2M0

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons les principaux éléments reliés à la planification stratégique de notre commission scolaire ainsi que les éléments de la convention de partenariat s'y rattachant pour l'année 2016-2017.

Dans ce rapport annuel, vous trouverez, entre autres, les résultats concernant la diplomation, les résultats en lecture et en écriture du 3^e cycle du primaire, du 1^{er} cycle du secondaire ainsi que les résultats en écriture de 5^e secondaire. Nous y avons également inclus les résultats en mathématique de 6^e année et de 4^e secondaire.

Nous avons mis l'accent sur les trois orientations de ce plan stratégique, soit l'orientation 1 : Favoriser la persévérance, la qualification et la diplomation du plus grand nombre d'élèves; l'orientation 2 : En ayant comme visée principale l'amélioration de la réussite des élèves, se doter d'un personnel qualifié, le maintenir en emploi et s'assurer que ce personnel assume pleinement ses responsabilités; l'orientation 3 : La valorisation de l'école publique et le développement régional. Nous vous présentons le compte rendu de comités internes à la Commission scolaire afin que vous ayez un portrait des principaux sujets abordés par ces instances au cours de l'année.

La priorité de notre commission scolaire, tant pour les gestionnaires, les directions d'établissement que pour les membres du conseil des commissaires, est celle de conserver le service direct à l'élève.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour accomplir notre mission d'instruire, de socialiser et de qualifier le plus grand nombre d'élèves.

Bonne lecture!



Michel Forget

Michel Forget
Président



Nancy Lapointe

Nancy Lapointe
Directrice générale

NOTRE VISION

- Un personnel mobilisé.
- Des partenaires impliqués.
- Une région prospère aux plans social, culturel et économique.

NOTRE MISSION

- Organiser et offrir des services éducatifs de qualité auprès des élèves jeunes et adultes en vue de qualifier et de diplômer le plus grand nombre.
- Promouvoir et valoriser l'éducation publique.
- Contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

NOS VALEURS

- Rigueur dans la gestion de tous les jours.
- Équité dans l'attribution des ressources.
- Cohérence entre les actrices et les acteurs.
- Persévérance dans la poursuite des buts.

Membres du CONSEIL DES COMMISSAIRES



Michel Forget
PRÉSIDENT
Conseil des commissaires et comité exécutif



Jean-Guy Chartier Jr
VICE-PRÉSIDENT
Conseil des commissaires

JOLIETTE
MRC de Joliette
Écoles primaires

- Intégrée de Saint-Pierre
- Monseigneur J.-A.-Papineau
- Sainte-Thérèse

Écoles secondaires

- Barthélemy-Joliette
- Thérèse-Martin



Maurice Valiquette
DU CHEMIN-DU-ROY
MRC de D'Autray
Écoles primaires

- des Amis-Soleils
- des Eaux-Vives
- Jean-Chrysostôme-Chaussé
- de la Source
- de la Source d'Autray

Écoles secondaires

- Pierre-de-Lestage
- de la Rive



Roch Lavallée
DES SEIGNEURIES
MRC de D'Autray
Écoles primaires

- Emmélie-Caron
- de l'île Saint-Ignace
- du Chemin-du-Roy
- de la Source d'Autray

École secondaire

- Pierre-de-Lestage



Lisette Demers Chagnon
MASKINONGÉ - D'AUTRAY
MRC de D'Autray
Écoles primaires

- Dusabli
- Germain-Caron
- des Grands-Vents
- des Moulins
- Sainte-Anne (Saint-Norbert)
- Sainte-Anne (Saint-Cuthbert)
- Youville

Écoles secondaires

- Bermon
- de l'Érablière
- Pierre-de-Lestage



Jean Jetté
DES SABLES ET DES RIVIÈRES
MRC de Joliette
Écoles primaires

- des Brise-Vent
- la Passerelle
- Sacré-Coeur-de-Jésus

Écoles secondaires

- Barthélemy-Joliette
- Thérèse-Martin



Roch La Salle
SUR LES RIVES DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION
MRC de Joliette
Écoles primaires

- des Prairies
- Sainte-Bernadette
- Sainte-Hélène

Écoles secondaires

- de l'Érablière
- Thérèse-Martin



Isabelle Perreault
CENTRE HOSPITALIER
MRC de Joliette
Écoles primaires

- de l'Espace-Jeunesse
- Intégrée de Saint-Pierre
- Lorenzo-Gauthier
- des Mésanges
- Rose-des-Vents

Écoles secondaires

- Barthélemy-Joliette
- de l'Espace-Jeunesse
- Thérèse-Martin



Marie-Claude Tremblay
LA ROUTE DES ARTS
MRC de Joliette et de Matawinie
Écoles primaires

- Lorenzo-Gauthier
- des Mésanges
- Notre-Dame-de-la-Paix
- Rose-des-Vents
- Saint-Alphonse
- Sainte-Marcelline

Écoles secondaires

- des Chutes
- Thérèse-Martin



Louise Bélanger
DE LA OUAREAU
MRC de Matawinie
Écoles primaires

- des Cascades
- Notre-Dame-de-la-Merci
- Saint-Émile
- Saint-Théodore-de-Chertsey

Écoles secondaires

- des Chutes
- du Havre-Jeunesse



Colette Jeansonne Delisle
ÉRABLIÈRES
MRC de Matawinie
Écoles primaires

- Bernèche
- des Moulins
- Panet

Écoles secondaires

- Bermon
- de l'Érablière



Diane Dubeau Bélanger
DES LACS ET DES FORÊTS
MRC de Matawinie
Écoles primaires

- de l'Ami-Soleil
- Bérard
- Saint-Coeur-de-Marie
- Saint-Côme
- Saint-Jean-Baptiste

Écoles secondaires

- Bermon
- des Chutes
- de l'Érablière



Isabelle Auger
SAINT-LIN-LAURENTIDES
MRC de Montcalm
Écoles primaires

- de l'Aubier
- Carrefour-des-Lacs
- des Trois-Temps

École secondaire

- de l'Achigan



Lorraine Wolfe
DU HAVRE
MRC de Montcalm
Écoles primaires

- de Saint-Calixte
- de Sainte-Julienne

École secondaire

- du Havre-Jeunesse



France Trudel Lanoue
VICE-PRÉSIDENT
Comité exécutif
ACHIGAN - ACADIE
MRC de Montcalm
Écoles primaires

- Dominique-Savio
- de Grand-Pré
- Notre-Dame (Saint-Roch-de-l'Achigan)
- Notre-Dame (Saint-Alexis)
- Saint-Joseph
- Saint-Louis-de-France
- Sainte-Marie-Salomé

Écoles secondaires

- de l'Achigan
- Barthélemy-Joliette

COMMISSAIRES-PARENTS



Patrick Brûlé
PRIMAIRE



Louis-Philip Grenier



Éric Ouimet
EHDAA



Benoit Yalé
SECONDAIRE

CONSEIL DES COMMISSAIRES

L'INSTANCE POLITIQUE

Le conseil des commissaires constitue l'instance politique de la Commission scolaire. À l'exception du président, élu au suffrage universel, et des commissaires-parents, chaque commissaire représente une circonscription. Les membres du conseil des commissaires se réunissent habituellement le dernier lundi du mois, au centre administratif situé à Saint-Félix-de-Valois. Les 19 commissaires représentent 163 250 électeurs et plus de 25 500 élèves.

Les membres du conseil des commissaires se sont réunis lors de onze séances régulières en 2016-2017 pour traiter des grandes orientations de la Commission scolaire en lien avec la planification stratégique. Ils ont adopté ou modifié des politiques et décidé des principaux moyens d'action dans le cadre du budget et des règles de répartition des ressources entre les établissements.

PRINCIPAUX DOSSIERS ADOPTÉS AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- États financiers 2015-2016
- Adoption d'une motion unanime à l'assemblée nationale reconnaissant l'éducation comme une priorité nationale
- Rapport annuel – Année 2015-2016
- Nomination d'une protectrice de l'élève
- Signature d'un protocole d'entente pour un programme sport-études – Soccer à l'école Barthélemy-Joliette
- Demande d'ajout de circonscriptions au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour les élections scolaires du 4 novembre 2018
- Calendrier des rencontres officielles du conseil des commissaires et du comité exécutif – Année 2017-2018
- Critères d'inscription – Année 2018-2019
- Description du territoire des écoles – Année 2018-2019
- Répartition des services éducatifs – Année 2018-2019
- Choix des professionnels pour la construction d'une école primaire à Saint-Lin-Laurentides

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Les membres du conseil des commissaires doivent se soumettre à un code d'éthique et de déontologie dans le cadre de leur fonction.

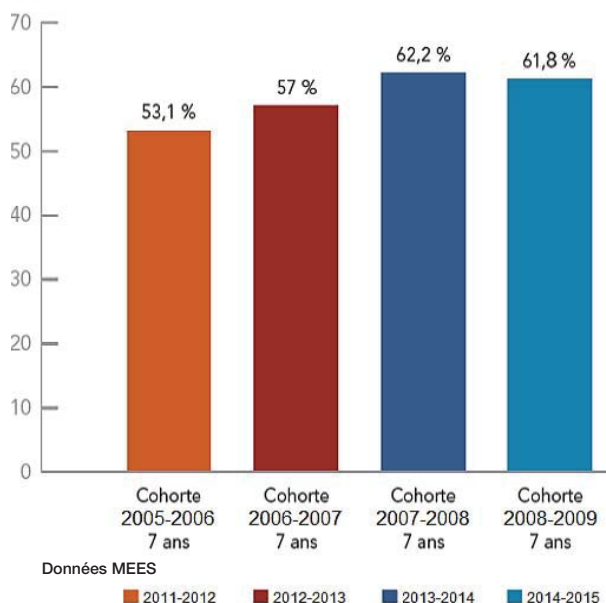
À noter qu'aucun manquement n'est survenu au cours de l'année scolaire 2016-2017.

ORIENTATION 1 Favoriser la persévérance, la qualification et la diplomation du plus grand nombre d'élèves.

AXE I

Convention de partenariat
Augmenter de 54,4 % à 65 %

La qualification et la diplomation du plus grand nombre d'élèves



La diplomation et la qualification du plus grand nombre d'élèves a connu une croissance de 8,7 % au cours des quatre dernières années. Nous prévoyons une hausse du pourcentage pour la cohorte 2009-2010.

Moyens mis en place

- Réalisation d'une politique valorisant la formation professionnelle.
- Promotion et développement de la qualité des relations maître et élèves.
- Développement d'une culture apprenante au sein de l'organisation.
- Réalisation d'approches collaboratives axées sur la pédagogie.

AXE II

La lutte au décrochage scolaire

Nous avons constaté une baisse du taux de décrochage passant de 43 % en 2007-2008 à 26,8 % en 2013-2014. Nous notons toutefois une hausse de 2,9 % pour l'année 2014-2015.

Moyens mis en place

- Promotion du volet concomitance, formation générale jeune et formation professionnelle, auprès d'élèves du secondaire.
- Continuité du programme d'accompagnement rapproché auprès d'élèves à risque de décrocher.
- Protocole de relance en plusieurs étapes auprès d'élèves décrocheurs.
- Offre de concentrations, sport-études, options dans différents domaines, projets particuliers, activités parascolaires dans les écoles.

AXE III

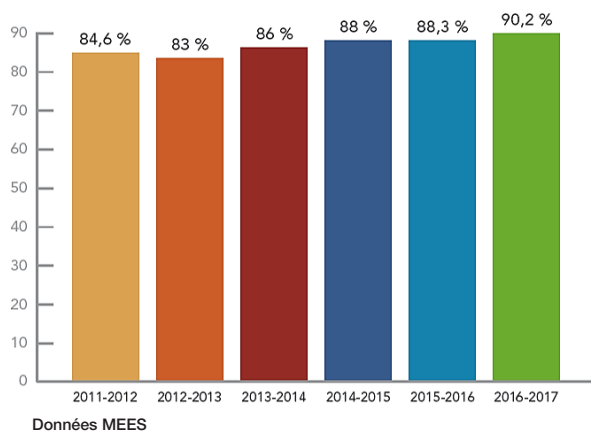
L'augmentation du niveau de compétences des élèves dans les matières scolaires

Convention de partenariat en écriture (3^e cycle du primaire)
Augmenter de 84,6 % à 92 %

Convention de partenariat en lecture (3^e cycle du primaire)
Augmenter de 74,4 % à 82 %

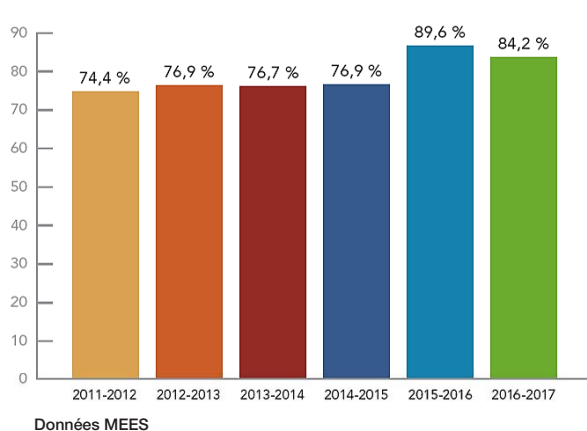
ÉCRITURE

Épreuve, 3^e cycle, primaire



LECTURE

Épreuve, 3^e cycle, primaire



FRANÇAIS

3^e cycle du primaire

Les résultats reliés à l'épreuve d'écriture ont augmenté au cours des cinq dernières années atteignant 90,2 %, soit moins de 2 % de la cible à atteindre dans la convention. Pour l'épreuve en lecture, une baisse a été constatée par rapport à l'année précédente, toutefois la cible est atteinte voire dépassée de 2,2 %.

Convention de partenariat en écriture (1^{er} cycle du secondaire)

Augmenter de 67 % à 77 %

Convention de partenariat en lecture (1^{er} cycle du secondaire)

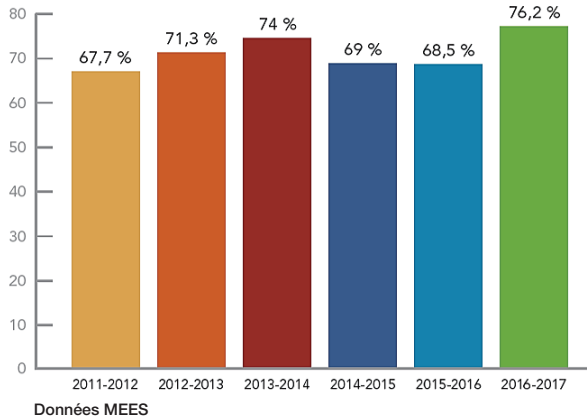
Augmenter de 60,2 % à 77 %

Convention de partenariat

Augmenter de 76,5 % à 89,3 %

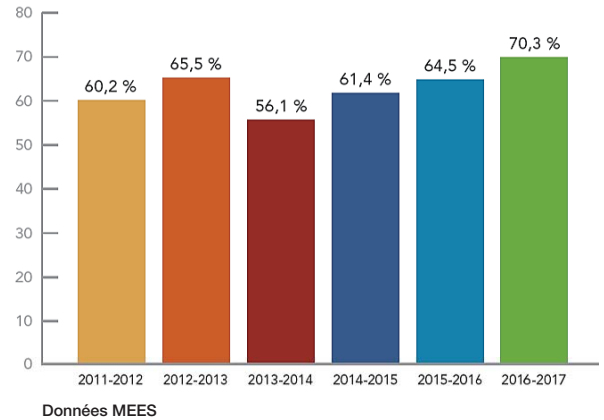
ÉCRITURE

Épreuve, 1^{er} cycle, secondaire



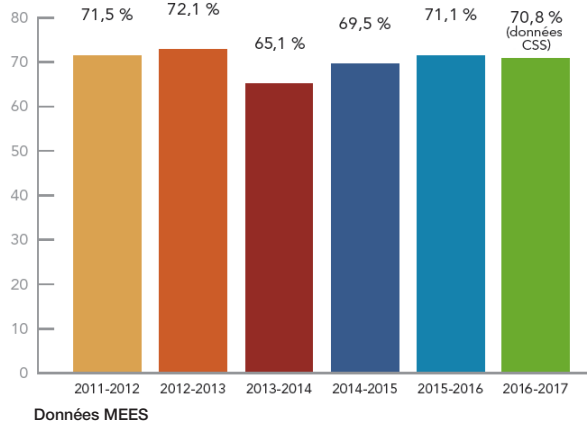
LECTURE

Épreuve, 1^{er} cycle, secondaire



ÉCRITURE

Épreuve, 5^e secondaire



FRANÇAIS

1^{er} cycle du secondaire

Le résultat à l'épreuve d'écriture a connu une hausse importante de 8,5 %. Il s'agit du pourcentage le plus élevé depuis la mise en place de ce plan stratégique avec 76,2 %. Pour l'épreuve en lecture, il s'agit du plus haut pourcentage obtenu depuis 2011-2012 avec 70,3 %, soit plus de 5,8 % de plus que l'année dernière.

FRANÇAIS

5^e secondaire

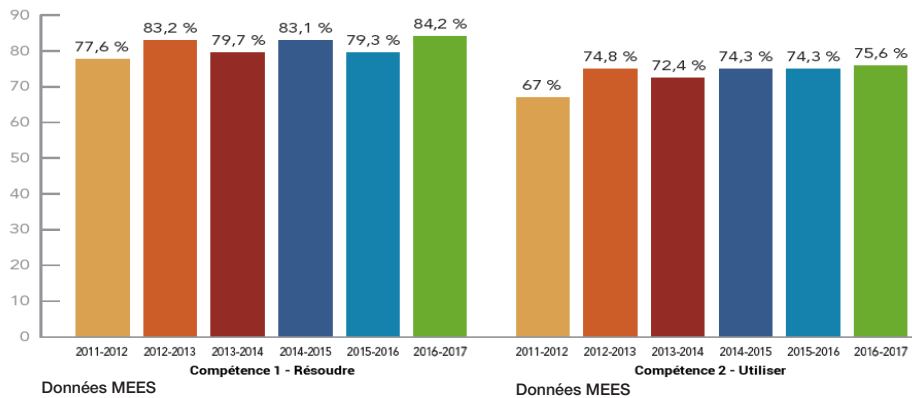
En 2011-2012, le résultat à l'épreuve d'écriture était de 71,5 %. Au cours des années, les résultats ont fluctué pour atteindre 70,8 % en 2016-2017. Notons que le résultat global en français, 5^e secondaire, est de 82,7 % pour l'année 2016-2017.

Moyens mis en place

- Poursuite du programme Forêt de l'alphabet à la maternelle (lecture, conscience phonologique).
- Recherche-action pour les ateliers d'écriture à la maternelle.
- Dépistage précoce en orthophonie.
- Approche équilibrée en lecture.
- Outils d'évaluation en lecture pour les 1^{re} et 2^e années.
- DéCLIC 1^{re} année et DéCLIC 2^e année (Programme de Développement Continu en Lecture et Interventions Conséquentes).
- Ateliers d'écriture au primaire.

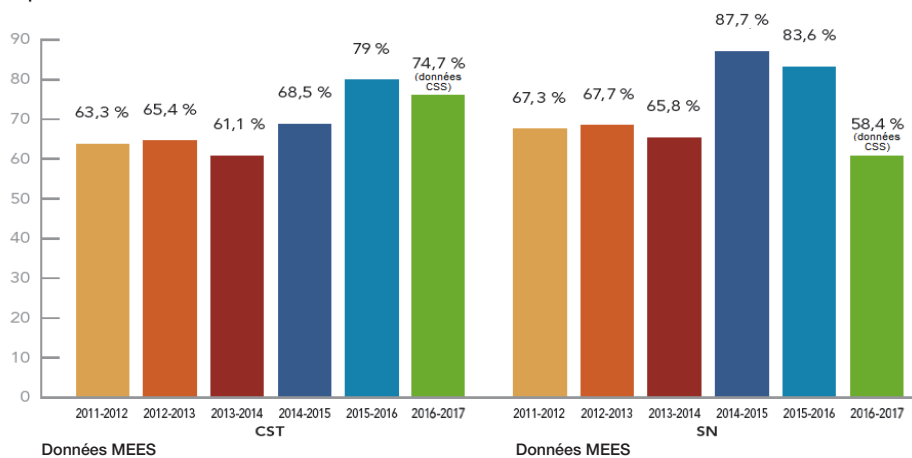
MATHÉMATIQUE

Épreuves, 6^e année



MATHÉMATIQUE

Épreuves, 4^e secondaire



MATHÉMATIQUE

Bien que ces résultats en mathématique ne fassent pas partie de la convention de partenariat, nous les suivons de près. En mathématique à l'épreuve de 6^e année du primaire, nous notons une augmentation de 4,9 % par rapport à l'année dernière, ce qui se traduit par un pourcentage de 84,2 % pour la compétence 1. Pour la compétence 2, il s'agit d'une augmentation de 1,3 %, par rapport à l'an passé, soit un pourcentage de 75,6 %.

Concernant les épreuves en mathématique de 4^e secondaire, le résultat à l'épreuve de CST est de 74,7 %, soit 4,3 % de moins que l'an passé. Le résultat global de l'année 2016-2017 est de 75,1 %. Nous avons également constaté une baisse à l'épreuve SN avec un résultat à l'épreuve de 2016-2017 de 58,4 %. La note globale pour cette même année est de 69,5 %. Une analyse concernant cette baisse est en cours.

Moyens mis en place

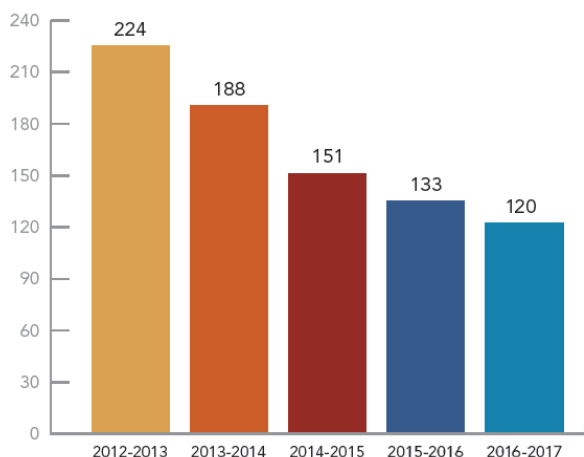
- Poursuite de l'implantation de la réponse à l'intervention (RAI) en mathématique, une stratégie d'approche différenciée afin de répondre en fonction des besoins et des capacités des élèves.
- Développement et soutien à l'implantation de projets dans les écoles visant le développement des compétences en mathématique à l'aide de programmes tels que « 180 jours de mathématique » au 3^e cycle du primaire.
- Développement d'outils d'évaluation pertinents lors des accompagnements de différentes équipes-écoles accompagnées tant au primaire qu'au secondaire, et ce, à tous les cycles.
- Formation en lien avec les modifications apportées au programme de CST de 4^e et 5^e secondaire.

AXE IV

Convention de partenariat
Diminuer de
165 à 115 élèves

La qualification et la diplomation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Concernant les résultats de 2016-2017, 120 élèves ont interrompu leurs études. La persévérance scolaire, particulièrement chez les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, est de plus en plus présente depuis la mise en place du plan stratégique. De fait, on constate une baisse du nombre d'élèves ayant interrompu leurs études, passant de 224 en 2012-2013 à 120 en 2016-2017.



Moyens mis en place

- Favorisation d'activités faisant connaître les diplômés d'études professionnelles auprès des clientèles régulières et des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Association avec le réseau de la santé et des services sociaux de façon structurée en vue de soutenir les jeunes en difficulté.
- Formation du personnel enseignant dans les classes spécialisées afin que les approches en français soient diversifiées.

AXE V

Convention de partenariat
Diminuer de
44 % à 20 %
la crainte de subir
de la violence de la
part des élèves de
1^{er} secondaire

Les apprentissages sociaux des élèves dans un environnement sain et sécuritaire

La totalité des écoles primaires et secondaires ont mis en place un plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école. La majorité des écoles primaires et secondaires ont aussi mis en œuvre un plan de développement des habiletés sociales. Ces deux plans contiennent des mesures de prévention universelle qui soutiennent le développement des habiletés sociales. De plus, une forte majorité des écoles primaires et secondaires mettent en œuvre des mesures individualisées ou de sous-groupe pour aider les élèves dans leurs apprentissages sociaux.

AXE VI

Convention de partenariat
Augmenter à 320
les nouveaux inscrits
de moins de 20 ans

Le développement de la formation professionnelle

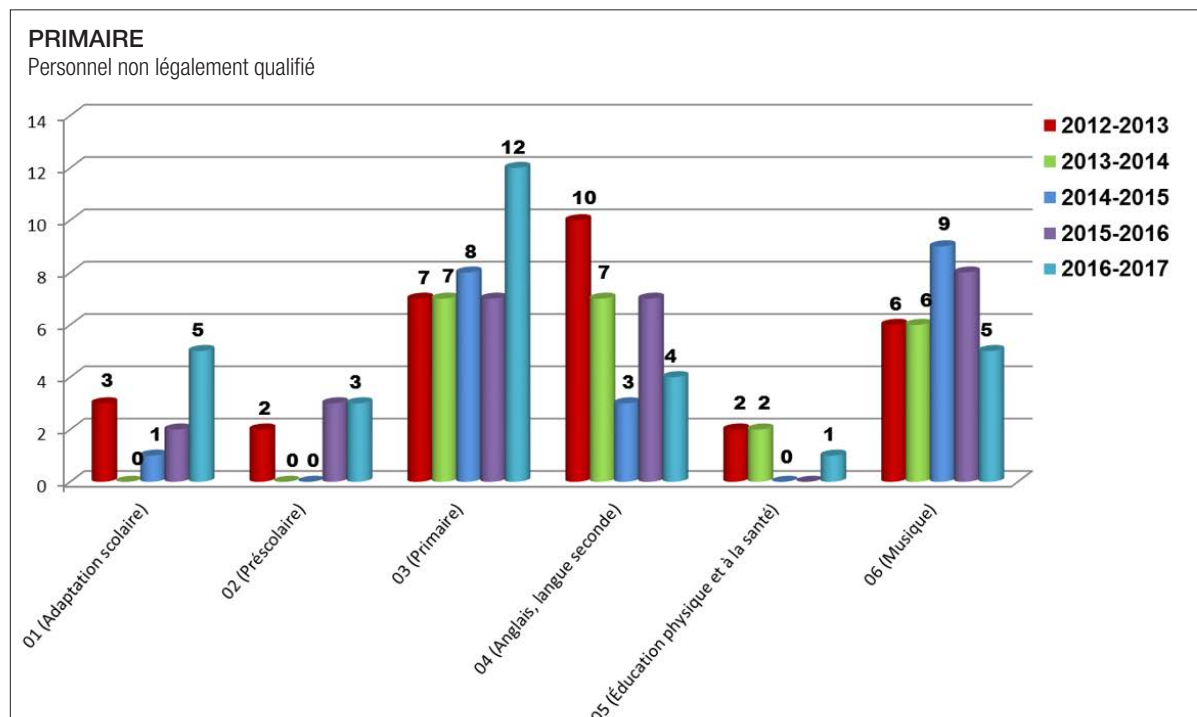
En 2016-2017, 322 nouveaux élèves de moins de 20 ans se sont inscrits en formation professionnelle comparativement à 297 en 2011-2012. Mentionnons qu'en 2015-2016, nous avons connu une hausse de la clientèle avec 365 nouveaux élèves.

Le Centre multiservice des Samares s'assure de répondre aux besoins de formation professionnelle de la région par le maintien d'une offre de formations diversifiée, répartie sur tout le territoire de la Commission scolaire et en adéquation avec les besoins du marché du travail, et ce, avec les cartes des programmes en formation professionnelle délivrées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

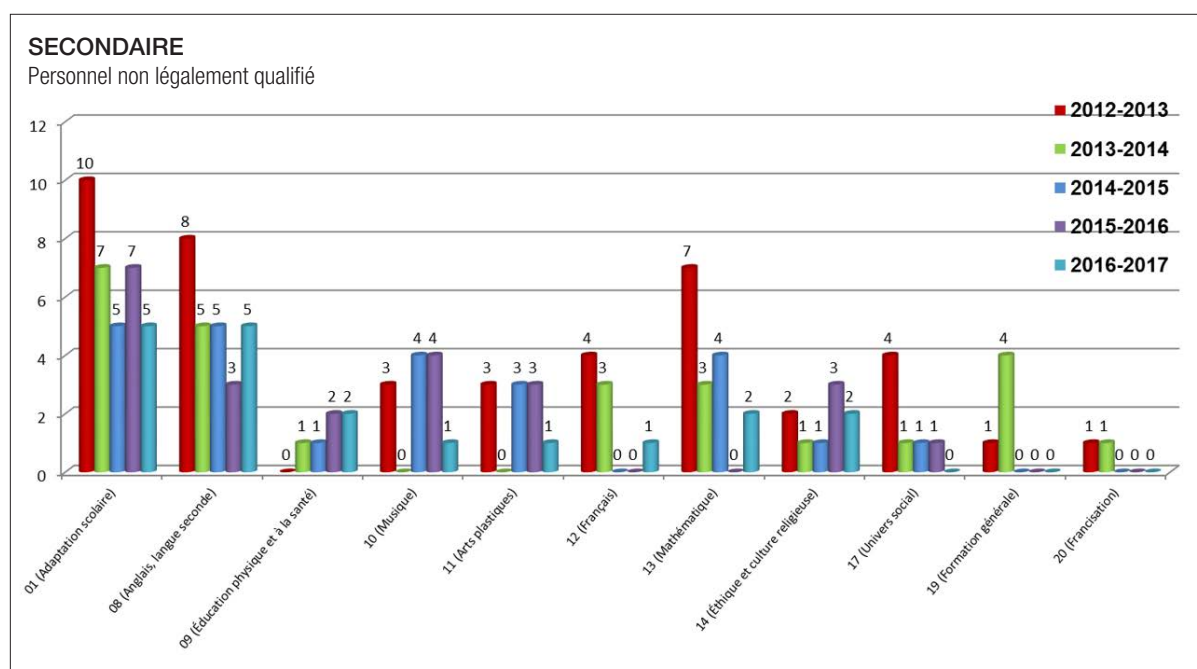
ORIENTATION 2 En ayant comme visée principale l'amélioration de la réussite des élèves, se doter d'un personnel qualifié, maintenir en emploi et s'assurer que ce personnel assume pleinement ses responsabilités.

AXE I

La dotation de personnel qualifié



Au primaire, pour l'année scolaire 2016-2017, nous comptons vingt-sept personnes non légalement qualifiées, comparativement à vingt-quatre en 2012-2013. Ces données couvrent la période du 1^{er} septembre au 1^{er} avril.



Au secondaire, pour l'année scolaire 2016-2017, nous comptons dix-neuf personnes non légalement qualifiées, comparativement à vingt-quatre en 2012-2013. Ces données couvrent la période du 1^{er} septembre au 1^{er} avril.

AXE II

Le développement des compétences du personnel

En 2016-2017, il y a eu 1457 inscriptions à des formations organisées par la Commission scolaire. De ce nombre, nous comptons 892 provenant du personnel enseignant, 342 inscriptions pour le personnel administratif, 117 inscriptions du côté du personnel professionnel et 106 inscriptions pour le personnel de soutien manuel. Les gestionnaires de la Commission scolaire ont aussi participé à de nombreuses formations. Le développement professionnel de tous nos personnels demeure une orientation prioritaire.

Moyens mis en place

- Mise en place de groupes collaboratifs dans certains milieux.
- Poursuite du projet de mentorat auprès du jeune personnel enseignant.
- Organisation de rencontres thématiques destinées à l'amélioration des pratiques professionnelles.
- Application d'un processus systématique d'accompagnement et d'amélioration continue.

ORIENTATION 3 La valorisation de l'école publique et le développement régional.

AXE I

La perception positive de la Commission scolaire par les partenaires et la population

En 2016-2017, plus de 130 articles sont parus dans le site de la Commission scolaire mettant en relief différents événements réalisés dans les établissements scolaires. De ce nombre, 44 sont également parus dans AMEQ en ligne et dans la revue de presse de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Plusieurs événements d'envergure ont eu lieu dans les écoles et centres de formation tels que la finale régionale d'Expo-Sciences Centre-du-Québec - Mauricie; une foire culturelle mettant en vedette les talents régionaux de nos écoles et centres de formation; une première édition du salon des vins organisé par les élèves en service de restauration de l'École hôtelière de Lanaudière en collaboration avec les propriétaires de vignobles régionaux; le lancement d'un livre de conte *L'envolée de Louca* réalisé par des élèves du primaire; deux inaugurations de parc-école, une pelletée de terre symbolique à Saint-Lin—Laurentides pour annoncer une nouvelle école primaire. De plus, des élèves ont remporté le championnat régional de cross-country Laval-Laurentides-Lanaudière; des élèves ont remporté six des sept prix au gala régional du Défi OSEntreprendre; des événements ont eu lieu pour encourager et féliciter les élèves persévérants, engagés et en réussite ainsi que les parents bénévoles. Au cours de l'année, des mentions d'honneur au conseil des commissaires ont mis en lumière l'excellent travail d'élèves, de membres du personnel et de donateurs silencieux qui œuvrent pour le bien-être des élèves tant du primaire que du secondaire.

Deux cent trente-deux (232) articles ont été diffusés dans les médias locaux et nationaux. De plus, Radio-Canada, dans le cadre de son émission *Remue-Ménage*, a réalisé un reportage dans une école secondaire qui a choisi d'implanter le programme à la sexualité comme projet-pilote.

AXE II

La contribution au développement régional

La Commission scolaire, par l'entremise du service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et du Service aux entreprises et à la communauté travaille activement au soutien et au développement des compétences des ressources humaines et à la scolarisation en entreprise.

Pour l'année 2016-2017, notons l'implantation du système OGIRAC qui permet d'optimiser le traitement des demandes et le suivi des dossiers RAC ainsi que l'élaboration des évaluations pour le programme Mécanique agricole. Mentionnons aussi la réalisation de 141 dossiers de formations adaptées à la réalité des personnes et des entreprises de la région de Lanaudière par le Service aux entreprises et à la communauté.

PLAN STRATÉGIQUE

AUTRES DOSSIERS

Passe-partout
541 ÉLÈVES

Maternelle 4 ans
67 ÉLÈVES

Maternelle 5 ans
2020 ÉLÈVES

Primaire
11 661 ÉLÈVES

Secondaire
7048 ÉLÈVES



SERVICES ÉDUCATIFS

- Ambassadeurs de la culture.
- DVE (Dossier virtuel de l'élève) : déploiement dans les écoles avec formation et accompagnement.
- Mise à niveau en mathématique au secondaire.
- Deux nouvelles classes de maternelle 4 ans.
- Nouveau site Web du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Nouveau service d'orthophonie scolaire.
- Ateliers d'écriture.

CENTRE MULTISERVICE DES SAMARES

- 1072 diplômes et qualifications pour 2016-2017, dont 711 en formation professionnelle - diplômes d'études professionnelles (DEP) et attestations de spécialisation professionnelle (ASP) et 361 en formation générale des adultes - diplômes d'études secondaires (DES) et certificats en formation à un métier semi-spécialisé (CFMS). Les résultats sont stables comparativement à l'année précédente. Précisons qu'il y a une augmentation de 35 % pour les ASP et de 10 % pour les CFMS.
- Adoption et mise en œuvre d'une politique de valorisation de la formation professionnelle au sein de la Commission scolaire des Samares.
- Développement de nouveaux programmes de formation en intégration socioprofessionnelle.
- Poursuite de l'offre de formation pour les programmes de la formation professionnelle offerts en concomitance au Centre de formation de l'Argile.
- Six élèves récipiendaires de bourses *Maman va à l'école*.
- Mise en place d'une plateforme de sondages de la satisfaction de notre clientèle en formation professionnelle et générale des adultes.
- Première édition du Salon des vins à l'École hôtelière de Lanaudière où trois bourses d'excellence ont été remises à des élèves en service de la restauration.
- Optimisation des services pédagogiques et des services complémentaires afin de soutenir les élèves.

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Déploiement, en collaboration avec le Service des technologies de l'information, d'un logiciel permettant aux contribuables de consulter en ligne leur facturation de la taxe scolaire. De plus, ce nouvel outil Web rend disponible l'information publique d'un dossier de la taxe scolaire.
- Développement de formations et d'ateliers s'adressant principalement aux directions, aux secrétaires d'école et aux techniciennes en service de garde relativement à la gestion financière et au suivi des comptes à recevoir des établissements, et ce, dans le but de normaliser les pratiques, les procédures et d'optimiser nos mécanismes d'audit interne.
- Début du processus d'implantation d'un nouveau système financier « Mozaïk » de la GRICS. La première étape consiste à implanter les modules pour la comptabilisation des immobilisations et des comptes à recevoir.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- Poursuite, en collaboration avec le Service des technologies de l'information, de la réécriture du logiciel permettant de gérer informatiquement les offres d'emploi du personnel enseignant inscrit sur la liste de priorité et, possiblement, de l'utiliser pour d'autres catégories de personnel dans l'avenir.
- Optimisation de la gestion de l'absentéisme lors d'invalidité en ayant recours à un médecin-conseil employé par la Commission scolaire.
- Instauration du processus semestriel de passation des tests pour le personnel de soutien administratif.
- Amélioration de l'accès aux documents qui concernent les règles de la Commission scolaire et l'éthique professionnelle pour les candidates et les candidats ainsi que pour le personnel.
- Bonification du contenu dans le site Web et le bureau virtuel afin de rendre l'information le plus accessible possible.
- Mise en place d'un plan d'action afin de diminuer les coûts associés à la CNESST.

12 ÉTABLISSEMENTS et
PLUSIEURS POINTS DE SERVICE
pour offrir de la formation générale
et professionnelle

2260 PERSONNES ADMISES
en formation professionnelle

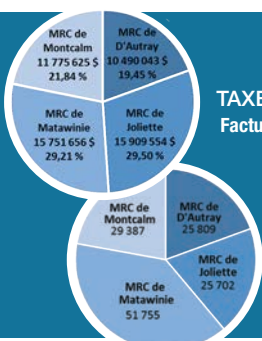
3570 PERSONNES ADMISES en
formation générale des adultes en
fréquentation

1480 PERSONNES ADMISES en
formation générale des adultes –
formation à distance



TAXE SCOLAIRE
Facturation par MRC

NOMBRE DE
COMPTES
Émis par MRC



77 retraités
304 stagiaires en
enseignement
201 membres du personnel
en congé de maternité
6743 membres du personnel
1424 nouvelles candidatures
(dont 470 embauchées)
90 postes d'enseignants
réguliers à temps plein
octroyés



102 BÂTIMENTS
138 PROJETS
69,4 M\$ INVESTIS



Remplacement de 1500 ordinateurs et de 350 portables

Ajout de 150 portables pour les personnes ressources additionnelles en lien avec le dossier des mesures probantes

Ajout de 40 moniteurs interactifs et de 40 tableaux numériques interactifs



Gestion des demandes d'accès à l'information

Gestion documentaire et des archives

Médiation école-famille



Budget de 278 M \$
Plus de 25 500 élèves
Plus de 5000 employés



SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- Conception, production des plans et devis pour la construction d'une école primaire à Saint-Lin—Laurentides.
- Construction d'une école primaire à Sainte-Julienne.
- Construction du Centre d'excellence en santé.
- Construction d'un gymnase à l'école primaire Notre-Dame à Saint-Roch-de-l'Achigan.
- Construction d'un terrain synthétique à l'école secondaire Barthélemy-Joliette.
- Préparation de trois demandes d'ajout d'espace au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, soit la construction d'une école primaire à Rawdon; la construction d'une école primaire à Saint-Charles-Borromée et la reconstruction de l'école primaire de l'Île Saint-Ignace.
- Maintien des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Réorganisation du service : mise sur pied des trois équipes pour assurer un service continu et mise en valeur du service à la clientèle.
- Développement et modification d'outils et de logiciels : réécriture de l'application « Séance en ligne » pour le Service des ressources humaines.
- Augmentation de la couverture du sans-fil : ajout de 200 bornes sans-fil.
- Réseau : augmentation de la vitesse de connexion entre les commutateurs (vitesse minimale de 1Gb/s) et augmentation de la redondance au niveau du sans-fil.
- Nouvelle bâtisse : connexion de l'école des Virevents de Sainte-Julienne au réseau de la Commission scolaire.
- Équipements : remplacement de 350 téléphones et renouvellement de l'équipement de stockage informatique.

SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

- Rendre accessibles aux personnes concernées les changements à la Loi sur l'instruction publique.
- Promouvoir l'école publique.
- Conseiller des directions d'établissement au plan légal.
- Assurer une vigie auprès des médias locaux et nationaux ainsi que dans les médias sociaux tels que Facebook.
- Organiser des événements médiatiques et protocolaires.
- Gérer les crises médiatiques.
- Valoriser le rôle de l'élève scolaire.

DIRECTION GÉNÉRALE

- Réalisation du plan stratégique.
- Accompagnement des directions d'établissement sur les plans administratifs et pédagogiques.
- Accompagnement auprès des directions de service.
- Accompagnement des membres du conseil des commissaires dans leurs rôles et mandats.
- Mise sur pied de communautés de pratique avec les directions d'établissement.
- Valorisation d'une saine gestion participative au sein de l'organisation administrative.

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état

Cette loi a pour objet de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, pour suivre et encadrer leur évolution.

	JANVIER À DÉCEMBRE 2014			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	241 356,85	147,00	241 503,85	151
2 Personnel professionnel	320 233,20	186,75	320 419,95	239
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	2 384 241,26	3 379,38	2 387 620,64	2 818
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 306 247,90	1 340,63	1 307 588,53	1 629
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	285 235,58	532,08	285 767,66	240
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	4 537 314,79	5 585,84	4 542 900,63	5 077

	AVRIL 2016 À MARS 2017			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	238 504,13	83,44	238 587,57	153
2 Personnel professionnel	326 637,36	54,75	326 692,11	248
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	2 530 834,29	3 836,36	2 534 670,64	3 016
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 356 832,96	1 003,73	1 357 836,69	1 697
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	282 259,58	316,91	282 576,49	256
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	4 735 068,31	5 295,19	4 740 363,49	5 370

Il y a eu une légère hausse du nombre d'employés pour la période du mois d'avril 2016 au mois de mars 2017 par rapport au tableau de 2014 puisque la clientèle de la Commission scolaire a augmenté entre 2014 et 2017 (25 075 en 2014 et 25 764 en 2017); il y a eu l'ajout de maternelles 4 ans; de nouvelles mesures ont été implantées; on a ajouté des services pour des élèves HDAA, une clientèle en hausse; un nouveau programme en assistance dentaire en formation professionnelle s'est ajouté ainsi que des services complémentaires en FGA et FP.

Contrats de service de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1 ^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 assujettis à la LGCE			
	Contrats conclus avec les personnes morales/sociétés	Contrats conclus avec les personnes physiques (en affaire ou non en affaire)	Total des contrats
Nombre de contrats	53	1	54
Valeur des contrats	8 702 435,59 \$	60 000,00 \$	8 762 435,59 \$

COMITÉS INTERNES ET COMMISSIONS POLITIQUES

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

L'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que le conseil des commissaires doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique qui a notamment pour fonction d'assister les commissaires dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habilités sont jugées utiles à l'administration de la Commission scolaire ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1 (LIP).

En plus des fonctions et mandats prévus à la LIP, le comité de gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire des Samares peut assister le conseil des commissaires pour procéder à la révision des règles de procédure de la Commission scolaire relatives aux séances du conseil des commissaires, aux séances du comité exécutif ainsi qu'aux comités de travail du conseil des commissaires. Cette année, trois rencontres se sont tenues concernant le dossier du protecteur de l'élève.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines a pour fonction d'assister les commissaires en assurant le partage d'information dans le respect de l'article 193.1 de la LIP. Dans cet objectif, deux rencontres se sont tenues en 2016-2017 concernant des dossiers qui s'inscrivent dans le plan stratégique de la Commission scolaire des Samares.

Le premier sujet fut la présentation du nouveau profil de compétences des directions d'établissement. Il est important de statuer sur un profil afin que chacun puisse avoir des lignes directrices communes, orienter les besoins en perfectionnement et évaluer les gestionnaires en ayant un langage commun qui reflète bien les besoins des milieux. Ce profil permettra aussi aux nouveaux gestionnaires, ainsi qu'aux plus expérimentés, d'orienter leurs compétences vers un leadership transformationnel. Ce leadership transformationnel se traduira par l'acquisition de compétences fondamentales (par exemple : engagement et sens des responsabilités), de compétences complémentaires (par exemple : mobiliser autour de la mission de l'établissement) et de la compétence clé – le leadership pédagogique et transformationnel. Chacune des compétences est dépliée avec des actions repères (démontrer du courage managérial, savoir transmettre l'information avec précision et clarté, faire preuve de flexibilité face aux changements).

Le deuxième sujet abordé a été la centrale de suppléance. Ce service est offert pour les emplois suivants : secrétaire, agente ou agent de bureau, technicienne ou technicien en éducation spécialisée, concierge, préposée ou préposé aux élèves handicapés, surveillante ou surveillant d'élèves, enseignante ou enseignant au primaire seulement. Il y a cinq personnes qui œuvrent à la centrale selon des horaires variés de jour, de soir ainsi que le dimanche soir. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, la centrale de suppléance a reçu un total de 11 361 appels. Parmi ceux-ci, 11 283 de ces demandes ont été comblées. Considérant que la centrale de suppléance est accessible à raison de 10 mois par année, nous pouvons conclure que le nombre d'appels représente approximativement 1136 appels par mois. Ces nombres démontrent un taux d'efficacité de remplacement de 99,3 %, ce qui est une légère baisse (0,11 %) comparativement à l'année scolaire 2014-2015 (taux d'efficacité de 99,41 %). Par ailleurs, le vendredi est la journée où la centrale de suppléance procède au plus grand nombre de remplacement suivi du mercredi. Les mois les plus achalandés ont été le mois de juin (1592 appels), avril (1448 appels), mai (1442 appels) et janvier (1317 appels). Concernant le début de l'année scolaire 2016-2017, il est à noter que la demande de service est en hausse considérable. En effet, pour les mois de septembre, octobre et novembre 2016, la centrale a reçu 3622 appels et en a comblé 3550 avec un taux d'efficacité de 97,68 %. Le mois le plus achalandé est le mois de novembre ou nous avons reçu 1530 appels.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification a pour fonction d'aider les commissaires à veiller à la mise en place de mécanismes d'audit interne et à voir à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire des Samares. Le comité s'est réuni à trois reprises en 2016-2017. Les sujets abordés sont les suivants.

Planification des activités d'audit interne et présentation des conclusions des travaux

Chaque année, des activités d'audit interne et des suivis d'audit sont réalisés afin de s'assurer que les procédures et les contrôles sur les revenus (encaissements, comptes clients, etc.) sont mis en place et qu'ils sont adéquats. Parallèlement aux activités d'audit interne effectuées dans les établissements, un programme de formation, offert par le Service des ressources financières, est déployé, et ce, dans le but de soutenir et de sensibiliser le personnel concerné à la mise en place de contrôles internes.

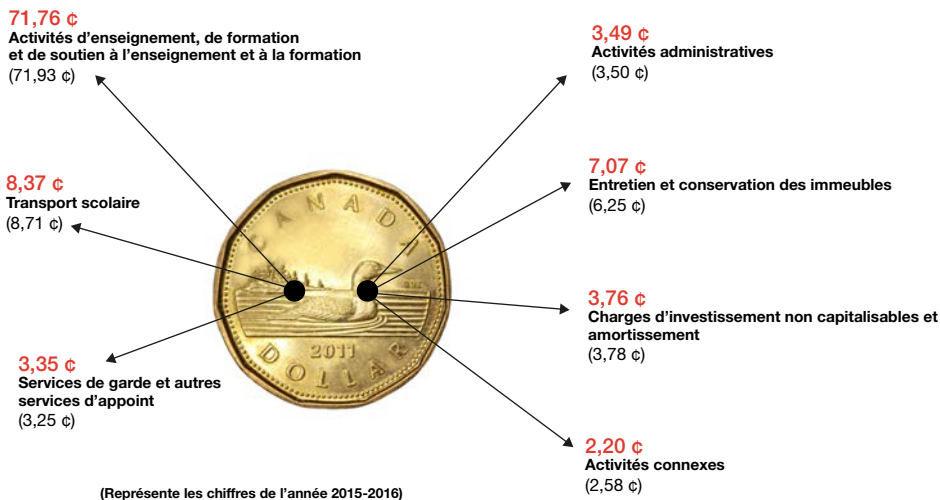
Audit des états financiers 2016-2017

Il y a eu une rencontre avec la firme Labranche Therrien Daoust Lefrançois inc. La firme a présenté le plan général de la mission d'audit et les responsabilités qui incombent à l'auditeur externe. À la suite de l'audit, un suivi a été effectué au comité de vérification concernant la lettre de recommandations de l'auditeur externe.

Analyse du budget 2016-2017

Une présentation du budget révisé a permis de constater, avec l'information disponible à ce moment, qu'une disponibilité nette de 1 918 550 \$ pouvait être dégagée par rapport aux prévisions budgétaires incluses dans le budget initial 2016-2017 qui avait été adopté le 20 juin 2016. Ce surplus estimé est expliqué principalement par des dons de terrain et une économie de la masse salariale. À la suite de la consultation, le surplus a été réinvesti dans les établissements et en entretien préventif des bâtiments.

Chaque dollar investi



COMMISSIONS POLITIQUES

Un lundi par mois, des groupes de commissaires en compagnie de la direction générale adjointe (DGA) responsable des dossiers administratifs ou de la DGA responsable des dossiers éducatifs travaillent en commission politique avec les directions de service afin de discuter de différents dossiers.

COMMISSIONS POLITIQUES 2016-2017		
	Nombre de sujets pour décision	Nombre de sujets pour information
Services éducatifs	18	15
Centre multiservice des Samares	9	23
Service des ressources matérielles	28	46
Service du secrétariat général et des communications	12	9
Service des ressources financières	9	15
Service des ressources humaines	18	19
Service des technologies de l'information	6	13

COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents a pour but d'informer, de consulter et de soutenir les parents et de participer au bien-être de toute la collectivité du milieu scolaire, l'objectif ultime étant la réussite scolaire de tous les élèves. Le comité souhaite que les parents puissent comprendre comment fonctionnent certaines facettes de cette grande organisation qu'est la Commission scolaire.

Le comité de parents a reçu trois formations : fonctionnement d'un conseil d'établissement; rédaction de procès-verbaux des réunions de conseil d'établissement et rôle de la présidence; processus budgétaire.

Le comité de parents se prononce sur les sujets de consultation suivants : le calendrier scolaire; les objectifs, principes et critères de répartition des allocations budgétaires; le plan triennal; les actes d'établissement – jeunes; les règles de passage; les critères d'inscription; le territoire desservant chaque établissement; la répartition des services éducatifs – jeunes.

Exceptionnellement, cette année, le comité a été consulté à l'échelle provinciale sur trois sujets d'importance : projet de loi 86; projet de loi 105; élaboration des politiques culturelles et réussite éducative. Le comité de parents a également pu compter sur l'expertise de membres du personnel de la Commission scolaire afin d'obtenir de l'information sur différents dossiers touchant l'organisation scolaire et le transport, les ressources matérielles, les ressources financières ainsi que les ressources éducatives.

Le comité a reconnu des parents qui s'impliquent bénévolement dans les écoles de la Commission scolaire lors d'une soirée reconnaissance.

Cette année, huit parents ont assisté au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec. Cet événement a suscité un vif intérêt.



COMITÉ CSEHDAA

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) a amorcé ses travaux par la tenue d'une assemblée générale annuelle des parents d'élèves HDAA, le 28 septembre 2016.

Dans le contexte du plan d'action adopté lors de l'assemblée générale du mois de septembre 2016, et dans la continuité des travaux antérieurs du comité, les membres ont abordé les sujets suivants : Objectifs, principes et critères de répartition des allocations budgétaires 2017-2018 en vue d'un avis sur l'affectation des ressources; ils ont assisté à la présentation sur L'ABC du TDA/H réalisée par une représentante de PANDA L'Assomption; ils ont préparé un document pour la mise en place d'un prix EHDAA du CCSEHDAA; ils ont poursuivi les travaux du sous-comité pour le site Internet; deux membres ont participé à la soirée *Déjà l'école* et à la soirée *Passage primaire-secondaire* dans le but d'informer les parents quant au CCSEHDAA et de faire connaître ce comité; des parents ont participé au Salon de la Neurodiversité.

De plus, le président et le vice-président ont participé au Colloque national de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Ils ont également assisté à une rencontre du Regroupement des comités de parents Laval-Laurentides-Lanaudière. Le président a participé au Forum de parents d'EHDAA organisé par la FCPQ, à une soirée à la Société de l'Autisme de Lanaudière et à une soirée à l'école de l'Espace-Jeunesse. De plus, le président et le vice-président ont assisté à l'assemblée de fondation de la coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec et sont maintenant membres de cette coalition.

Cette année, Mme Ginette Morin, membre ayant occupé, entre autres, la fonction de rédactrice du journal La Différence, a reçu le Prix reconnaissance 2015-2016, volet EHDAA, du comité de parents de la Commission scolaire des Samares qui honore les parents impliqués bénévolement dans des activités destinées aux élèves.



PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

CONTEXTE

Au Québec, la Loi sur l'instruction publique (article 220.2) oblige les commissions scolaires à se doter, par règlement, d'une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Cette procédure doit permettre à un plaignant qui est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen de pouvoir s'adresser au protecteur de l'élève. Une procédure en cinq étapes est clairement établie et diffusée dans les établissements afin de fournir une information précise sur le processus de traitement d'une plainte.

À la Commission scolaire des Samares, le Service du secrétariat général et des communications assure la gestion de ce règlement en collaboration avec le milieu scolaire et les différents services.

RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève est indépendant et relève du conseil des commissaires. C'est une personne neutre qui ne représente ni la Commission scolaire ni le plaignant. La confidentialité et l'accessibilité sont aussi des principes essentiels dans la fonction de protecteur de l'élève.

Son rôle est défini et précisé par le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (C.C.-100-100329) :

- il a pour mandat principal de vérifier si le processus de traitement des plaintes a été respecté;
- il intervient après que le plaignant a épuisé les recours prévus par la procédure d'examen des plaintes;
- il peut intervenir à toute étape s'il estime que son intervention est nécessaire pour éviter que le plaignant ne subisse un préjudice;
- après analyse, il statue sur le bien-fondé de la plainte, voit à assurer le suivi et, le cas échéant, il peut faire des recommandations au conseil des commissaires.

SUIVI

Concernant les suivis réalisés, à partir surtout d'appels téléphoniques et de courriels, les dossiers ont été traités et les personnes concernées ont été accompagnées jusqu'à ce que des solutions soient identifiées.

Signifions que les personnes qui communiquaient avec le protecteur de l'élève obtenaient régulièrement de l'information sur la façon de procéder pour trouver une solution à leur problématique, entre autres, en appelant au préalable la direction de leur établissement scolaire ou le Service du secrétariat général et des communications, et ce, avant le protecteur de l'élève.

Précisons qu'aucune recommandation n'a été faite au conseil des commissaires, puisque les dossiers n'ont pas nécessité de démarches auprès de cette instance.

SUIVIS			
Nature de la demande	P	S	A
- Classement	10	1	0
- Correction (examen)	0	1	2
- Service (manque)	40	16	3
- Stage	0	0	0
- Transport	14	1	0
- Harcèlement	2	1	0
- Intimidation	18	8	0
- Violence	12	4	0
Total	96	32	5

P Primaire
S Secondaire
A Adulte

